# Sommet sur le Revenu Vital

## Declaration

14 Juin 2022, Amsterdam

**Nous, participants au sommet sur le revenu vital, parties prenantes des secteurs publics et privés, producteurs et organisations de producteurs, ONG, financiers, représentants du monde académique, acteurs des pays producteurs et consommateurs, nous reconnaissons le besoin d'agir pour combler les écarts de revenu vital des familles de producteurs à petite échelle.**

Pour plus d'information sur le sommet, rendez-vous sur la page de l'évenement

# Nous reconnaissons que :

1. **La majorité des familles de producteurs à petite échelle** de nourriture et autres agro-commodités qui alimentent le monde **vivent dans la pauvreté** du fait de multiples facteurs, et cette pauvreté chronique va vraisemblablement s'amplifier suite à la crise alimentaire mondiale qui est en cours.

2. La capacité des familles de producteurs à petite échelle à gagner un revenu vital et à maintenir un niveau de vie décent est **au cœur de nos intérêts communs et un objectif minimum à atteindre.**

   L'incapacité à atteindre un revenu vital menace à la fois le respect des **droits humains** et la **résilience des chaines d'approvisionnement**, et ceci porte atteinte aux **ambitions sociales, environnementales et économiques du développement durable.**

3. Le revenu des ménages est influencé par de **multiples facteurs** (par exemple : surface de production, volumes produits, prix payé au producteur, diversification des revenus…)

   Il est nécessaire de mettre en place **différents mixtes de solutions** pour permettre à différents types de familles de producteurs de combler les écarts de revenu vital.

4. Les **producteurs et productrices** sont des **entrepreneurs et entrepreneuses** qui gèrent des entreprises familiales.

   Pour se sortir de la pauvreté, ils et elles ont besoin :

   - D'un environnement stable, fiable et propice de la part de leurs gouvernements,
   - De pratiques commerciales justes de la part de l'industrie,
   - De leur propre voix et propre pouvoir de négociation.

5. Les chaines de valeur agricoles mondiales sont faites de **parties prenantes interdépendantes**, qui doivent collaborer (de manière pré-compétitive) pour assurer un véritable impact à grande échelle.

   L'atteinte d'un revenu vital pour les familles de producteurs est **une responsabilité partagée entre toutes les parties prenantes.**

# Cela implique que :

**6** Il existe **un besoin urgent** de **développer des plans d'actions selon un calendrier précis**, pour **comprendre et combler** les écarts de revenu vital, à la fois de manière individuelle pour les organisations, et de manière pré-compétitive par commodité. **Chacun d'entre nous a un rôle à jouer** selon notre position dans la chaine de valeur.

**7** Nous devons adresser les enjeux de **distribution de valeur** et de **risque**, ainsi que le sujet de création de valeur pour contribuer à faire augmenter de manière significative le revenu des ménages.

Cela requière une approche pragmatique, ciblée et une perspective axée sur des valeurs.

**8** Nous devons aspirer au développement **d'un commerce décommoditisé, qui soutient un développement durable sur le long terme** : un commerce qui priorise les relations de long terme et le partage de la valeur, la traçabilité, la transparence et une production durable afin de pouvoir identifier et combler les écarts de revenu vital.

Cela inclut de changer les pratiques d'achat afin de simultanément mieux gérer les risques de production au niveau de la ferme et d'augmenter la rémunération des producteurs.

**9** Nous devons **créer un environnement favorable**, promouvoir et faciliter la création de règles du jeu qui soient identiques pour tous et de mesures incitatives à des investissements et du commerce responsable et équitable.

**10** Nous nous engageons à (i) **continuer de cocréer des cadres d'action et de coopération entre tous les acteurs**, comme nous l'avons initié lors de cette journée, qui soient publiés dans le domaine public, pour aider à la prise d'action collaborative, et à partager nos apprentissages et toute information utile,

Ainsi qu'à (ii) **générer plus de transparence et de prise de responsabilité en rendant compte de nos activités** et de nos résultats, ce qui implique de trouver des méthodes uniformes de **calcul et de suivi** des revenus et des progrès réalisés.

# Declaration

## SOMMET SUR LE REVENU VITAL 2022

### Nous reconnaissons que :

La majorité des familles de producteurs à petite échelle qui fournissent le monde en agro-commodités vivent dans la pauvreté

Un revenu vital et un niveau de vie décent sont au cœur de nos intérêts communs et un objectif minimum à atteindre

Différents mixtes de solutions sont nécessaires

Les producteur·rice·s sont des entrepreneur·euses qui gèrent des entreprises familiales

L'atteinte d'un revenu vital pour les familles de producteurs est une responsabilité partagée

### Cela implique que :

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer selon notre position dans la chaine de valeur

Il faut adresser les enjeux de la distribution inéquitable du risque et de la valeur, ainsi que de la création de valeur

Il faut aller vers un commerce décommoditisé, qui soutient un développement durable sur le long terme

Il faut rendre plus favorable l'environnement pour des investissements et du commerce responsables et équitables

Nous nous engageons à continuer de cocréer des cadres d'action et de coopération entre tous les acteurs et á rendre compte de nos progrès